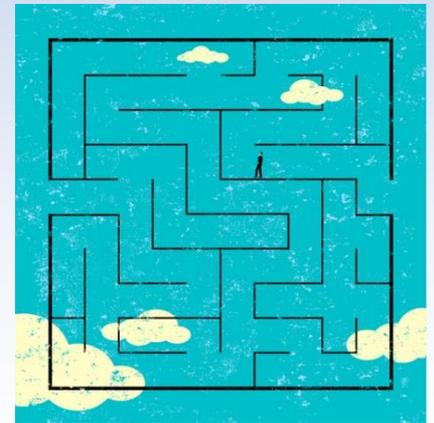


Comprendre les familles en situation très conflictuelle et travailler avec elles : difficultés et possibilités

Rachel Birnbaum, Ph.D., RSW, LL.M.

Collège universitaire King's, Université Western Ontario
London, Ontario



Le 9 décembre 2019

Boost Child & Youth Advocacy Centre, Toronto

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre la documentation relative aux familles en situation très conflictuelle (p. ex., mythes et réalités)
- Comprendre les différents types de services et d'interventions possibles auprès des familles en situation très conflictuelle (p. ex., ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas)
- Comprendre la nécessité de l'intervention précoce et de la collaboration interdisciplinaire avec les fournisseurs professionnels de services de justice familiale

DIFFICULTÉS RELATIVES À LA NOTION DE « SITUATION TRÈS CONFLICTUELLE »

- Aucune définition de travail claire pour « situation très conflictuelle »
- Manque de consensus concernant les facteurs prédictifs d'une situation très conflictuelle
- La recherche en sciences sociales au sujet des cas très conflictuels est éparsée et désordonnée; la terminologie est incohérente
- Parents, avocats et juges définissent la « situation très conflictuelle » de façons très différentes, ce qui peut entraîner des conséquences néfastes pour la relation enfant-parent

POURQUOI FAUT-IL COMPRENDRE EN QUOI CONSISTE UN DIFFÉREND TRÈS CONFLICTUEL?

La qualité de la relation post-divorce
entre les parents constitue
un facteur crucial pour l'adaptation
des enfants et des parents après
la séparation et/ou le divorce

(Amato Keith, 1991; Hetherington, 1993; Hetherington
et Kelly, 2002)



QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES EN SITUATION TRÈS CONFLICTUELLE

- PARENTS IMPLIQUÉS DANS UNE PROCÉDURE QUI SE PROLONGE DEPUIS PLUS DE 3 ANS
- INTERVENTIONS D'UNE MULTITUDE DE PROFESSIONNELS/D'ORGANISMES
- PROFESSIONNELS « CONGÉDIÉS » (AVOCATS/PROFESSIONNELS EN SANTÉ MENTALE)
- PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA PARTIALITÉ DU JUGE (RENOIS DU CONSEIL DE LA MAGISTRATURE)
- ÉVALUATIONS MULTIPLES ET CONTESTATIONS/CRITIQUES
- ALLÉGATIONS RÉPÉTÉES DE VIOLENCE ENVERS LES ENFANTS
- ENFANTS AUX PRISES AVEC DES DIFFICULTÉS PSYCHO-ÉMOTIVES

Johnston, 1994

Documentation de recherche à ce jour

16 études passées en revue depuis 2000 :

- 3 en 2019 [Rapport du ministère de la Justice, 2019; Francia, Millea et Sharman, 2019; Polak et Saini, 2019]
- 3 en 2018 [Birnbaum, McCleary, Saini et Bala, 2018; Mahrer, O'Hara, Sandler et Wolchik, 2018; Rapport de Sécurité publique Canada, 2018]
- 2 en 2017 [Houston, Bala et Saini, 2017; Jevne et Andenaes, 2017]
- 3 en 2016 [Black, Saini, Fallon; Braver, Sandler, Cohen, Hita et Wheeler, 2016; Deljavan, Theoduloz et Wall 2016; Joyce, 2016]
- 3 de 2010 à 2015 [Cashmore et Parkinson, 2011; Rapport du ministère de la Justice, 2015; Saini, Black, Lwin, Marshall, Fallon et Goodman, 2012]
- 2 de 2000 à 2009 [Family Conflict Resolution Service Report, 2004; Gilmour, 2004]

Séparations très conflictuelles

(Birnbaum et Bala, 2010)

- Situation très conflictuelle caractérisée par la méfiance, la colère, les recours devant les tribunaux, les litiges répétés et souvent, les instances simultanées
 - La plupart se résolvent en 3 à 5 ans
 - Certaines se poursuivent jusqu'à ce que les enfants soient des adultes
- Des cas très conflictuels différents et se **recoupant souvent** présentent une gamme de problèmes juridiques dans divers contextes
- Les deux tiers des cas très conflictuels sont « bilatéraux »
 - Les deux parties sont en guerre et présentent souvent des troubles de la personnalité
- Un tiers des cas sont unilatéraux
 - Besoin de soutenir le parent le plus raisonnable pour qu'il reste engagé

Explications et définitions

- Il arrive souvent que le conflit ne soit pas unilatéral, mais...
 - la partie la plus perturbée peut provoquer une réaction « déraisonnable »
- Besoin de connaître le point de vue du système quant à savoir comment les autres (p. ex., famille, amis, professionnels, intervenants communautaires) encouragent et perpétuent le conflit

CONSÉQUENCES

- **Parents** : bien-être émotionnel et psychologique, problèmes de parentage, difficulté de rester à l'écoute de l'enfant
- **Enfant** : inadaptation - stress, insécurité, agitation, honte, autoreproche, culpabilité, impuissance, crainte pour sa propre sécurité physique, etc.

QUI sont-ils?

Mythes et réalités

- Ils n'ont pas forcément un faible revenu... et sont même souvent très à l'aise
- Accès à beaucoup de ressources (p. ex., argent, avocats)
- Ils ne sont pas sans pouvoir... et croient ardemment qu'ils sont la victime d'une injustice
- Ils sont déterminés à faire « ce qu'il faut » pour leur enfant
- Accros du conflit

Systemes judiciaires concernés

- Les différends parentaux sont souvent le principal champ de bataille
- Procédure au criminel
- Instance en matière de protection de l'enfant
- Instance en matière de justice pénale pour les adolescents
- Procédure civile
- Autres tribunaux administratifs (p. ex., CRSEF, immigration et statut de réfugié)

Difficultés pour le système de justice familiale

- Les agences du tribunal de la famille servent souvent de point d'accès ou de premier point de services pour la plupart des parents qui vivent des différends parentaux. Le personnel doit être apte à traiter une vaste gamme de problèmes et divers degrés de conflit. (Salem et al, 2008)
- Les conflits ne sont pas tous les mêmes. (Kelly, 2003)

Manque d'attention accordée à des facettes particulières de la violence familiale

- Risques pour la sécurité des deux parents et de l'enfant
- Déséquilibre du pouvoir entre la victime et le contrevenant
- Ingérence et batailles prolongées concernant la garde
- Les professionnels des modes substitutifs de résolution des différends ne comprennent pas toujours la dynamique de la violence familiale dans les situations très conflictuelles et ne peuvent pas toujours la reconnaître; il leur arrive de préconiser des pratiques et des ententes non sécuritaires.

Méthodes échelonnées

Modèle de prestation de services linéaire

- Un continuum de services est déterminé et offert de façon linéaire.
- La famille commence par le service le moins perturbant et le moins exigeant en temps. Si le différend ne se règle pas, elle amorce alors le processus suivant.
- Selon cette méthode, chaque échelon de service successif est plus perturbant et directif que le précédent.
- La progression comprend généralement un programme d'information sur le divorce, une médiation, une évaluation ou une investigation parentale, une conférence de règlement dirigée et enfin, un procès.

Méthodes échelonnées

- Du moins perturbant au plus perturbant
- Les interventions devant le tribunal visent à assurer la sécurité des membres de la famille, à limiter les conflits ou à aider les parents et les enfants à se sortir d'une situation de divorce conflictuelle.
 - encadrement parental
 - médiation
 - évaluations parentales
 - coordination parentale
 - concertation du groupe familial
 - gestion de cas judiciaire
 - programme d'accès surveillé

Limites relatives aux méthodes échelonnées

- Les services ne sont pas adaptés à tous les degrés de différend.
- La méthode allant « du moins perturbant au plus perturbant » laisse supposer que les familles en situation très conflictuelle doivent d'abord recevoir des services inefficaces avant de pouvoir en obtenir de plus spécialisés.
- Les interventions inefficaces sont non seulement un gaspillage de ressources, mais peuvent aussi provoquer un accroissement de la polarisation. (Schepard, 2004)

Intervention différentielle (Kelly, 2007)

1. Abandonner le paradigme « universel » voulant que tout conflit soit néfaste.
2. Établir une base permettant de mieux évaluer le caractère approprié des plans parentaux chez les familles qui éprouvent des conflits de dimensions différentes.
3. Atténuer les « guerres » relatives au sexe et au conflit en utilisant des données/histoires au lieu de la rhétorique.
4. Élaborer des programmes d'intervention efficaces et mieux adaptés aux besoins particuliers des familles.

Triage (différentiel)

- Par *triage*, on entend l'aiguillage vers le service le plus approprié.
 - On réunit de l'information sur la violence et l'existence d'ordonnances de protection, d'accusations au criminel, de problèmes de santé mentale et d'abus d'alcool ou de drogues, ainsi que des renseignements sur des actions judiciaires et le genre de services judiciaires utilisés antérieurement.
 - On demande aussi des renseignements sur l'aptitude à communiquer et sur toute préoccupation concernant les compétences parentales.

Hypothèses concernant l'intervention différentielle

- Il est fortement souhaitable de faire effectuer très tôt une évaluation par un professionnel en santé mentale désigné par le tribunal et spécialisé dans les cas très conflictuels, les mauvais traitements, la violence conjugale et les enfants qui refusent d'aller voir un de leurs parents.
- Les problèmes de relations parents-enfants s'aggravent généralement avec le temps, vu que les parents et les enfants risquent de se retrancher sur leurs positions, situation exacerbée par la procédure liée au parentage et la question financière.

Hypothèses concernant l'intervention différenciée

Les services de justice familiale seront adaptés aux points suivants :

- Degré de conflit interparental
- Degré de réceptivité et de sensibilité des deux parents
- Degré d'intentionnalité des parents au point de vue de leur comportement
- Complexité et stade du dossier
- Types de services offerts et axés sur différents degrés de conflit
- Nombre de services communautaires offerts

Modèles de services/triage des familles en situation très conflictuelle

- Modèle de médiation axé sur l'impasse (Californie, É.-U.)
- Modèle de services accéléré pour les cas très conflictuels (Californie, É.-U.)
- Évaluations ciblées et axées sur les besoins (C.-B., Ontario, Manitoba)
- *Family Civil Intake Screen* (présélection civile familiale)(Connecticut, É.-U.)
- Échelle des dimensions du conflit des familles séparées (Ontario)

Objectifs des interventions préventives

- Réduire le conflit parental
- Promouvoir des relations saines parents-enfants
- Tenir les enfants à l'écart des interactions parentales difficiles

Points cibles des programmes de prévention

- Gestion de conflit pour les parents
- Programmes de parentage positif
- « Détriangulation » pour tenir les enfants à l'écart
- Acquisition de compétences d'adaptation chez les enfants

Innovations liées au système

- Tribunal intégré pour l'instruction des causes de violence familiale (Toronto)
- Coordination des instances judiciaires (Moncton)
- Concertations au tribunal de la famille auxquelles la Couronne et les services de protection de l'enfance sont conviés en cas de procédure additionnelle (Brockville, Ontario)

AVANTAGES DE LA COLLABORATION

- Réseau de professionnels
 - Amélioration des relations de travail et de la compréhension des familles
- Amélioration des pratiques, de la recherche et de l'information entre les disciplines, les partenaires communautaires et le milieu universitaire
- Amélioration de la communication et de la collaboration dans l'élaboration de programmes

Travail de collaboration

Qu'est-ce que cela signifie?

À quel moment cela a-t-il bien fonctionné
(p. ex., tribunes dans l'ensemble de l'Ontario)?

Comment établir une relation de travail collaborative...

- avec les avocats représentant d'autres parties
- avec les sociétés d'aide à l'enfance
- avec les thérapeutes
- avec les spécialistes pour enfants
- avec les centres d'appui aux enfants et les centres d'appui aux enfants et à la jeunesse!

Résumé des diverses trajectoires

- Il est de plus en plus reconnu que les interventions n'ont pas toutes le même effet dans l'ensemble du système de justice familiale.
- L'évaluation précoce et les méthodes ciblées aident à différencier les services en fonction des besoins.
- Les méthodes différentielles s'annoncent plus efficaces et semblent permettre d'optimiser des ressources limitées.

Résumé de la recherche

- Beaucoup de variation selon les expériences professionnelles quant à savoir quels sont les services utiles ou inutiles [enfants et familles].
- Beaucoup de variation quant à savoir ce qui est important pour obtenir de bons résultats [enfants et familles].
- Interventions fondées sur des expériences individuelles et sur « l'espoir » plutôt que sur de l'information empirique.
- La prochaine génération de la recherche doit être interdisciplinaire et faire le lien entre les pratiques et les politiques.

Merci!

Thank you!

Des questions ou des remarques?

rbirnbau@uwo.ca

